



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ports

Question au Gouvernement n° 2626

Texte de la question

DÉBLOCAGE DU PORT DE MARSEILLE

M. le président. La parole est à M. Éric Diard, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Éric Diard. Monsieur le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, après trente-trois jours de grève, une partie du personnel du Grand port de Marseille a mis fin à son action, vendredi dernier. (*" Ah ! " sur les bancs du groupe UMP.*)

Le conflit a paralysé durablement l'économie du sud de la France, en bloquant notamment l'activité des terminaux pétroliers et des raffineries, mais également celle de nombreux cargos de marchandises restés en rade entre Fos et Marseille. Ce sont en effet près de quatre-vingts navires qui attendaient la reprise de l'activité portuaire pour procéder aux opérations de chargement et de déchargement.

La création d'une filiale gérant le port pétrolier était à l'origine de ce conflit. Elle sera toutefois réalisée, conformément à la loi portant nouvelle organisation portuaire votée en 2008.

Monsieur le ministre d'État, vous avez pris part vendredi dernier aux négociations avec le personnel et avez participé, avec le maire de Marseille, Roland Blum et Renaud Muselier, au déblocage de la situation. (*" Très bien ! " sur les bancs du groupe UMP.*) Les raffineries ont à ce jour toutes repris le travail et vont pouvoir être ravitaillées par les pétroliers bloqués depuis plus d'un mois au large de Marseille. (*" Enfin ! " sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Pouvez-vous faire le point sur le réapprovisionnement des raffineries et le redémarrage progressif de l'économie du port de Marseille ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

M. Jean-Louis Borloo, *ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.* Monsieur le député, j'étais effectivement à Marseille, vendredi matin, à la fois pour travailler avec les élus marseillais des Bouches-du-Rhône, Roland Blum, Renaud Muselier, Bernard Deflesselles et Richard Mallié, afin de leur marquer la solidarité du Gouvernement dans cette situation difficile...

M. Jean Glavany. On voudrait plutôt un Grenelle du port de Marseille ! (*Sourires.*)

M. Jean-Louis Borloo, *ministre d'État.* ...et d'apporter le soutien du Gouvernement aux autorités portuaires de Marseille, à son président Patrick Daher et à son directeur général Jean-Claude Terrier, quelques minutes avant une très difficile discussion avec les partenaires sociaux.

M. Jean-Pierre Brard. Heureusement, Borloo est arrivé !

M. Jean-Louis Borloo, *ministre d'État.* Je suis allé leur dire quelle était la calme détermination du Président de la République (*" Brosse à reluire ! " sur les bancs du groupe SRC*) de voir aboutir la réforme de l'organisation portuaire votée ici même en 2008 et indispensable au rayonnement des ports français.

Un chiffre : le seul port de Rotterdam traite aujourd'hui 100 millions de tonnes de plus que l'ensemble des ports français.

Oui, cette réforme, votée au Parlement et pilotée remarquablement par Dominique Busserau (*" Brosse à reluire ! "*) devait aller à son terme et c'est ce qui se passera.

À cette heure, huit pétroliers, trois gaziers et trois chimiquiers sont en train de débarquer leur cargaison. Tout

sera terminé dans les quatre jours.

En écho à ce qui a été dit ce matin, et je pense au président Copé ("*Brosse à reluire !*" sur les bancs du groupe SRC), nous faisons un retour d'expérience sur ce qui s'est passé, de façon à mieux combiner, à l'avenir, droit de grève, droit de travailler et droit de circuler. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Éric Diard](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2626

Rubrique : Transports par eau

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 novembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 novembre 2010